

CARTES PRIVILÈGES CHAMPS-SUR-MARNE

Accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet

Chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous informer que les résidents de votre commune bénéficient de la **Carte Privilège** pour accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet quand l'accès de celle-ci est payant.

Cette carte vous permet de profiter pleinement des espaces de loisirs, notamment de la baignade, tout au long de la saison. **Elle est entièrement prise en charge par votre Commune**, vous offrant ainsi un accès libre et illimité à ce cadre naturel exceptionnel.

Pour obtenir votre Carte Privilège, vous devez vous rendre à la mairie de Champs-sur-Marne avec :

- 1- **Un justificatif domicile**
- 2- **Une adresse mail valide** (afin de recevoir votre QR Code d'accès)
- 3- **Une photographie récente sous format dématérialisé** (Formats acceptés : jpeg, jpg, png – 1 Mo maximum)

A réception du mail émanant de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE, l'Île de Loisirs établira un QR Code qui sera envoyé par email directement à la personne concernée.

Pour rappel, adulte(s) comme enfant(s) doivent disposer de leur QR Code respectif pour accéder gratuitement à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet (à l'exception des enfants de moins de 3 ans qui bénéficient de la gratuité mais dont la pièce d'identité pourra être exigible sur site).

Nous vous encourageons à profiter de cette belle opportunité !

